

14e édition du Forum Agoa

Accroître les échanges entre l'Afrique et les Etats-Unis

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

La 14e édition du forum AGOA (Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique) s'ouvre ce matin à Angondjè sur le thème : "AGOA à 15 ans: Trouver un chemin vers un partenariat durable pour le commerce et l'investissement". Près de 1600 participants dont 300 délégués américains vont débattre, durant 4 jours, de l'avenir de cette plateforme dont les résultats restent encore mitigés pour la majorité des 38 pays éligibles.

LIBREVILLE abrite, à par-

tir d'aujourd'hui (du 24 au 27 août 2015), la 14e édition du Forum sur la coopération commerciale et économique entre les Etats-Unis et l'Afrique subsaharienne, appelé forum Agoa (Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique). Près de 1300 délégués provenant des 38 pays africains éligibles et 300 représentants américains sont attendus au stade de l'amitié d'Angondjè.

Le thème retenu cette année est "AGOA à 15 ans : Trouver un chemin vers un partenariat durable pour le commerce et l'investissement".

A cette occasion, le ministre du Commerce, des Petites et moyennes



Photo : MSM

Gabriel Tchango, ministre du Commerce lors de son point de presse sur l'Agoo.

entreprises et du Développement des services, Gabriel Tchango, a animé, samedi, une conférence de presse afin de situer les enjeux de ce forum.

« L'Afrique centrale ac-

cueille pour la première fois le forum de l'Agoo, dans sa quatorzième édition. Le Gabon, ainsi que d'autres pays africains sont dans une dynamique de réformes au niveau économique. Le

forum de l'Agoo est donc une opportunité qui tombe à pic, au moment où la diversification économique est de rigueur. Tous les pays africains, en particulier le Gabon, doivent s'approprier cette opportunité, voire la capitaliser, d'autant plus que le Gabon profite de cette loi pour exporter vers les USA ses produits. Nous ne voulons plus rester dans la dépendance des produits des hydrocarbures », a indiqué le ministre Tchango.

Selon le comité d'organisation, l'événement au niveau des ministres inclura un dialogue sur l'avenir du commerce entre les Etats-Unis et l'Afrique, qui montre comment on pourra améliorer l'application et la diversification de l'AGOA

après la première période de quinze ans, et en regardant même au-delà du renouvellement du programme de préférences commerciales.

Le forum sera précédé par des événements et discussions entre le secteur privé et la société civile, ainsi qu'un programme organisé par le Programme d'entrepreneuriat des femmes africaines (Awep) le 25 août. Le Conseil commercial de l'Afrique (CCA), en collaboration avec la Chambre de commerce du Gabon organisera, de son côté, une exposition sur le Commerce USA-Afrique subsaharienne, qui se déroulera en même temps que les manifestations du forum.

Les enjeux

MSM
Libreville/Gabon

PLUSIEURS difficultés continuent d'empêcher les pays africains de tirer pleinement profit du partenariat AGOA.

En effet, bien que cette loi ait permis de faire passer les exportations non pétrolières de l'Afrique de 8,1 milliards de dollars (4860 milliards de francs) à 53,8 milliards de dollars (32 280 milliards de francs) en 10 ans depuis son entrée en vigueur, son impact et ses bénéfices restent limités, soutiennent plusieurs experts.

En effet, comme le relève le journaliste et spécialiste de la question, John Njiraini, dans la revue en ligne « Afrique Renouveau », seule une poignée de pays dominant les échanges dans le cadre de l'AGOA.

En 2011 par exemple, les exportations africaines vers les Etats-Unis ont atteint 79 milliards de dollars (47 400 milliards de francs). Mais près de 80%



Photo : J.M.M

Les produits de l'artisanat doivent se faire une place sur le marché américain.

d'entre elles provenaient de seulement trois pays : le Nigeria (47%), l'Angola (19%) et l'Afrique du Sud (13%). Les exportations américaines étaient concentrées de la même façon. Ces trois mêmes pays recevant 68% des 20,3 milliards de dollars (12 180 milliards de francs) d'exportations vers le continent la même année.

« L'utilisation des avantages nés de l'AGOA n'a pas été optimisée, car seuls sept pays africains sur 39 peuvent profiter des opportuni-

tés que crée le traité de façon significative », notait Erastus Mwencha, vice-président de la Commission de l'Union africaine.

« S'il est un secteur qui a désespérément besoin d'accéder à de nouveaux marchés, c'est bien le secteur de l'alimentation et de l'agriculture. Mais accéder au marché américain dans le cadre de l'AGOA est extrêmement difficile. Outre la question des normes sanitaires, les Etats-Unis sont déterminés à protéger leurs fermiers par des subventions », relève le journa-

liste. **SECOND SOUFFLE.** Le nouvel AGOA, appelé AGOA 2, devrait combler certaines lacunes. Elle devrait, par exemple, veiller à ce que les exportateurs africains de vêtements restent compétitifs, grâce à la souplesse dont ils bénéficient pour s'approvisionner en fils et en tissus dans des pays tiers. L'Agoo 2 de-

vrait aussi permettre aux pays répondant aux conditions de la loi de bénéficier d'un accès au marché américain en franchise et sans contingent, et stimuler ainsi les exportations africaines aux Etats-Unis, en particulier les produits agricoles. Sur ce volet, le Gabon pourrait mettre en valeur l'énorme potentiel de ses

Produits forestiers non ligneux (PFNL). Notamment, l'andok, le kumu, le raphia, la résine d'okoumé, l'iboga ou encore les huiles essentielles aux vertus thérapeutiques. Éligible depuis 2000, les résultats du Gabon en termes d'accès de ses produits sur le sol américain sont plus que mitigés (Lire interview).

À quoi sert l'Agoo ?

MSM
Libreville/Gabon

L'AGOA est une loi américaine votée en mai 2000 par le Congrès américain, sous l'égide du président Bill Clinton. Elle permet au pays d'Afrique subsaharienne d'exporter plus de 6500 produits aux Etats-Unis sans frais de douane. Elle vise à promouvoir le commerce et les investissements entre les Etats-Unis et l'Afrique subsaharienne, à encourager le développement économique et les réformes en Afrique, favoriser un accès et des possibilités accrues pour les investisseurs et les entreprises en Afrique subsaharienne et supprimer les contingentements au textile et aux vêtements en provenance d'Afrique subsaharienne.

Elle vise aussi à encourager la diversification de l'économie dans les pays les plus pauvres d'Afrique, et le recours à l'assistance technique pour consolider les réformes et le développement économique

sur le continent. Depuis 10 ans, l'Agoo a été l'un des principaux outils des Etats-Unis pour développer des partenariats actifs et stimuler le développement du commerce et de l'investissement en Afrique. « Grâce à l'Agoo, l'Afrique a diversifié son économie. Les exportations africaines de l'Agoo, non liées aux recettes pétrolières vers les Etats-Unis, en 2013, ont été de 4,9 milliards de dollars, soit près de 4 fois le niveau de 2001, lorsque l'Agoo a commencé. Et l'investissement de l'Agoo a permis la création de plus de 300 000 emplois en Afrique subsaharienne », soutenait, récemment, à Libreville, Katherine Brucker, chargé d'Affaires à l'ambassade des Etats-Unis au Gabon, lors d'une rencontre avec les femmes d'affaires du pays. L'Agoo a permis par exemple au secteur manufacturé du Lesotho de créer plus de 40 000 emplois et aux producteurs camerounais de vendre des produits directement aux USA, pour plus de 284 milliards de FCFA, en quelques années.




LA SEEG RECRUTE...

La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) recherche un (01) **Chef de Service Recrutement** qui aura pour missions :

- Elaborer le Plan de Recrutement ;
- Faire la sélection des candidatures en quantité et qualité ;
- Planifier et superviser l'exécution du Plan de recrutement ;
- Superviser les plans d'intégration des nouveaux embauchés ;
- Superviser la gestion des stages ;
- Faire un reporting mensuel d'activités ;
- Développer des partenariats avec les écoles, cabinets de recrutement et organismes.

Critères exigés :

- Bac + 4/5 en Gestion des Ressources Humaines, Psychologie ;
- Avoir une expérience professionnelle minimale de 5 ans à un poste similaire ;
- Avoir une habilitation pour l'administration et l'interprétation des tests psychotechniques.

Nous vous invitons à vous présenter avant le **29 août 2015** à l'immeuble du Siège Social (Libreville), Direction des Ressources Humaines (5^{ème} étage), de **08h00 à 14h00** afin d'y déposer votre dossier de candidature ou envoyer un courriel à emamboindou@seeg-gabon.com.

Votre dossier devra être constitué des pièces suivantes :

- Lettre de motivation ;
- CV ;
- Copies légalisées des diplômes et de l'acte de naissance manuscrit (la présentation des documents originaux sera exigée lors du dépôt) ;
- 4 photos d'identité récentes.

opéré par 